

## Les 24 heures du sport

*Bougez pour la bonne cause*

C'est parti pour l'édition 2015 du téléthon. Ce rendez-vous populaire et solidaire permet d'aider tous ceux qui luttent contre ces terribles maladies rares et maladies neuromusculaires.

Plusieurs associations sportives se mobilisent pour 24h00 de sport au gymnase communal Alice Milliat de Forges les Bains. Les rencontres commenceront le vendredi 04 décembre à 18h00 pour se terminer samedi 05 décembre à 19h00. Au programme : badminton, foot en salle, tir à l'arc, gymnastique et tennis ludique. L'accès est libre, et ce, quel que soit le niveau de jeu et l'expérience de chacun pour les sports proposés. Les seules limitations concernent l'âge et l'inscription préalable pour certains créneaux.

Retrouvez les informations sur les horaires et modalités de participation sur les affiches dédiées à l'évènement ou bien appelez au 06 89 59 26 51.

A bientôt, nous vous attendons nombreux.



**4 5 DEC. 2015**

**Les 24h du SPORT FORGES POUR LE Téléthon**

GYMNASSE COMMUNAL ALICE MILLIAT FORGES LES BAINS

**ACCES LIBRE**

**VENDREDI**

18 h JEU LIBRE **BADMINTON**  
Mini Tournoi

21 h **TOURNOI** **FOOTBALL**  
à partir de 16 ans en salle  
Uniquement sur inscription préalable. Places limitées.

**SAMEDI**

0 h **night sessions** **TENNIS**

9 h **INITIATION** **TIR A L'ARC**

11 h **GYMNASTIQUE**

12 h **TOURNOI** **FOOT en salle**  
moins de 16 ans

15 h **Jeufit Family** **TENNIS**

19 h

La totalité des dons et recettes sera versée à l'association AFM Téléthon.  
Renseignements manifestations et inscriptions  
Football : 06 89 59 26 51 / 06 88 65 29 25 / 06 87 49 48 38  
Renseignements AFM Téléthon : 06 87 10 72 01

**VENEZ NOMBREUX !**

## Dons pour l'église

*Une déduction sur vos impôts*



Pour participer au financement de la restauration de l'église, vous pouvez effectuer un don à la Fondation du Patrimoine pour le projet « Eglise de Forges-les-Bains ».

Ces dons ouvrent droit à déduction fiscale :

- sur l'impôt sur le revenu, à hauteur de 66% du don (dans la limite de 20% du revenu imposable).
- sur l'ISF, à hauteur de 75% du don, dans la limite de 50.000 €.
- sur l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60% du don, dans la limite de 5% du chiffre d'affaire.

## Marché de Noël

*Le programme et les stands*

**Cette année encore, ce sont plus de 40 stands que vous trouverez dans l'enceinte du centre socioculturel : de l'alimentaire aux cadeaux, en passant par les bijoux et les décorations, venez profiter du dernier marché avant Noël !**

Les fêtes sont souvent l'occasion de découvrir de nombreuses spécialités culinaires ou tout simplement profiter des bonnes choses qu'on n'achètent pas le reste de l'année. Lors de notre marché de Noël, vous pourrez déguster huitres, vin

chaud, champagne, escargots, chocolat, miel, vin de Bourgogne, fromages d'Ardèche et produits des Antilles.

De nombreux artisans vous présenteront leurs cadeaux, bijoux et décorations.

Les enfants, eux aussi, trouveront de nombreuses animations qui leurs seront destinées : ferme des animaux, le tour en calèche, le manège à peluches, la venue du Père Noël, des activités manuelles, etc..

Alors venez nombreux. La magie Noël vous tend les bras !



**Marché de Noël, samedi 12 et dimanche 13 décembre, au centre socioculturel de 10h00 à 18h00. Entrée libre.**

*En raison des récents événements survenus à Paris, nous vous demandons la plus extrême vigilance. Les agents présents assureront la sécurité à l'entrée et pourront vous demander de montrer vos sacs. Nous vous invitons à signaler tout élément suspect au personnel de mairie et élus, présents ce jour-là.*

### Face aux cambriolages, des voisins s'entraident et assurent ensemble la sécurité dans leur quartier en dissuadant les cambrioleurs grâce à leur vigilance.

Vous pouvez devenir vous-même un voisin vigilant, parlez-en autour de vous et améliorez ainsi la sécurité de votre quartier. Si vous êtes intéressé, faites-vous connaître auprès de Jean-Luc Vyncke par mail à l'adresse [vyncke@wanadoo.fr](mailto:vyncke@wanadoo.fr), ou en appelant au 01 64 91 03 29.

**Il reste des places pour la sortie des aînés prévue le mardi 8 décembre.** Au programme : visite du musée du jouet de Poissy, de la distillerie et goûter au restaurant le Sunset. La participation est de 18 €. Informations au 01 64 91 03 29.

### Pour la deuxième année consécutive, la braderie du carrefour des solidarités ouvre ses portes à TOUS.

Le samedi 12 décembre, les bénévoles vous recevront de 9 heures à 17 heures afin d'effectuer des achats d'avant Noël à des prix attrayants, tout en effectuant une bonne action. Rendez-vous au 3 rue du Bac à Limours.

Venez nombreux, nous comptons sur vous. « Ensemble gardons l'esprit solidaire »

**Les déchèteries de SITREVA sur le territoire de l'Hurepoix (Briis-sous-Forges, Dourdan, Egly et Saint-Chéron) seront fermées entre Noël et le jour de l'an.** A partir du mercredi 23 décembre à 18h et rouvriront le 2 janvier 2016. Elles reprendront leurs activités aux jours et horaires habituels.

### Consignes de vigilance :

Le dispositif Vigipirate « Alerte Attentat » est maintenu et renforcé par l'état d'urgence. Chaque citoyen doit y contribuer par sa propre vigilance, surtout dans les lieux publics très fréquentés. Il s'agit notamment de respecter les consignes dispensées dans les moyens de transports et lieux accueillant du public : ne pas laisser ses bagages sans surveillance ; ne pas se garer dans les endroits qui font l'objet d'une interdiction au titre de Vigipirate ; accepter les contrôles des agents de surveillance ; rendre compte aux agents de surveillance ou aux forces de l'ordre de tout objet ou comportement anormal.

**Du 4 au 5** : les 24 heures du Sport Forges, dans le cadre du téléthon. Gymnase communal Alice Milliat de Forges les Bains, dès 18h00.

**Samedi 5** : chantier nature ouvert à tous, dans les prés d'Ardillières. Toute la journée. Inscription au 01 60 91 97 34.

**Samedi 5** : spectacle de Noël de la MCL. Salle Messidor, à 15h00.

**Les 6 et 13** : 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> tour des élections régionales.

**Mardi 8** : voyage des aînés au musée du jouet de Poissy (78). Inscription obligatoire et participation de 18 €.

**Samedi 12** : brocante du carrefour des solidarités. Maison des Solidarités à Limours, de 9h00 à 17h00.

**Les 12 et 13** : Marché de Noël. Centre socioculturel, de 10h00 à 18h00. Entrée libre.

**Dimanche 13** : tournoi de Noël du FOC Judo, au gymnase A. Millat.

**Jeudi 17** : conseil municipal à 20h45, salle du conseil (Mairie).

**Vendredi 25** : JOYEUX NOËL

## « A vos marques ! Prêts ? Papiers !! »

Concours de recyclage entre villes voisines



Du 1<sup>er</sup> décembre 2015 au 31 mars 2016 le SICTOM relance pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive le concours de tri du papier inter-communes. Une dotation de 4 500 euros sera remise aux caisses des écoles des communes qui obtiendront les meilleurs résultats.

Afin de récompenser les écoles qui se mobilisent et les communes qui les soutiennent le ratio sera calculé, non plus, sur la base du nombre d'habitants par village mais bien sur le nombre d'enfants fréquentant les écoles de ces communes.

Chaque commune du territoire du SICTOM du Hurepoix participe à ce concours en triant et en déposant ses papiers à recycler dans les bornes d'apport volon-

taire. Le poids de la collecte cumulé est enregistré commune par commune.

Le classement est établi en fonction du tonnage par écolier.

Déposer dans les bornes d'apport volontaire tout au long de la période du concours.

Chaque mois, un tableau de classement intermédiaire sera publié sur le site internet du SICTOM du Hurepoix, pour suivre l'évolution du classement.

Participez et aidez les écoliers de Forges à remporter le concours et à gagner l'argent qui leur servira à financer le projet qu'ils souhaitent !

En plus il s'agit d'un geste écologique et donc d'une bonne action pour la planète.

Alors qu'attendons nous pour recycler ???!

La commission animation recherche un grand sapin pour son prochain marché de Noël. Si vous avez sur votre propriété un sapin de grande taille dont vous souhaitez vous débarrasser, vous pouvez contacter Jean-Luc Vyncke au 06 86 27 33 81. Les services techniques se chargeront de l'abattre et de le transporter.



**Permanence du canton de Dourdan** : la conseillère départementale, Dany Boyer, vous accueille et répond à toutes vos questions, le 4 décembre de 17h00 à 18h00 à la mairie de Briis et le 11 décembre de 15h30 à 16h30, à la mairie de Limours.